Le Saint Florentin

Bulletin Municipal – Juin 2019

Sommaire	Pages
Édito	p.2
Conseil et commissions	p.3
Info travaux	p.4-5
Un Printemps à St Florent	p.6-13
Bon à savoir	p.13-18
Agenda et projets	p.19-21
Quelques noms de lieux	p.22
Tribunes libres	p.23
À votre service & État Civil	p.24

Édito

Un été qui commence par un nettoyage de printemps. Samedi 22 juin une trentaine de personnes, adultes comme enfants, se sont réunis pour nettoyer notre commune. 600 litres de déchets ont été ramassés. Un grand merci à tous les participants.

L'entretien et la propreté de notre village est l'affaire de tous, aussi nous nous devons d'avoir une attitude citoyenne et participative, aussi bien en matière de tri des ordures ménagères que dans les chemins forestiers, ou dans les rues de notre commune.

Conformément à nos engagements, des réunions publiques organisent un échange régulier autour de la vie du village et ses habitants.
Depuis juin 2018, la volonté de communiquer et d'agir en toute transparence anime notre équipe municipale, avec l'esprit constructif et plaçant toujours l'intérêt général au cœur de notre action.

Nos engagements sont respectés et l'actualité maîtrisée. Complétée de projets non prévus mais néanmoins réalisés, la synthèse de nos actions illustre concrètement le souffle nouveau auquel aspiraient légitimement les Saint Florentins.
Rappelons que l'ensemble des projets achevés ou en cours depuis 2 ans, ont été réalisés sans augmentation des impôts.

Je souhaite profiter de ces quelques lignes pour souligner l'investissement de l'équipe municipale qui m'accompagne. Leur réactivité et leur détermination, toujours au service de nos concitoyens, ont permis au village de se dynamiser.

Je vous laisse découvrir notre Saint Florentin et reste, comme l'ensemble de mon équipe, toujours à votre écoute.
Je vous souhaite à toutes et à tous un excellent été et de très bonnes vacances.

Jean-Pierre BEAUCLAIR
Maire de Saint Florent sur Auzonnet

Actualités conseils

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 23 MAI 2019 à 18h00

1) Prêt de la salle polyvalente.

2) Délégation au Maire pour la signature de conventions.

3) Commission communale des impôts directs.

4) Vente d'un véhicule communal à un particulier.

5) Remboursement de frais pour un conseiller municipal.

6) Projet de réhabilitation d'un local pour les Restos du Cœur.

7) Décision modificative M14.

8) Décision modificative M49.

RÉHABILITATION DES RÉSEAUX D'EAU & D'ASSAINISSEMENT RD 59

Ces travaux sont réalisés par le bureau d'étude AMÉVIA et l'entreprise SCAIC.

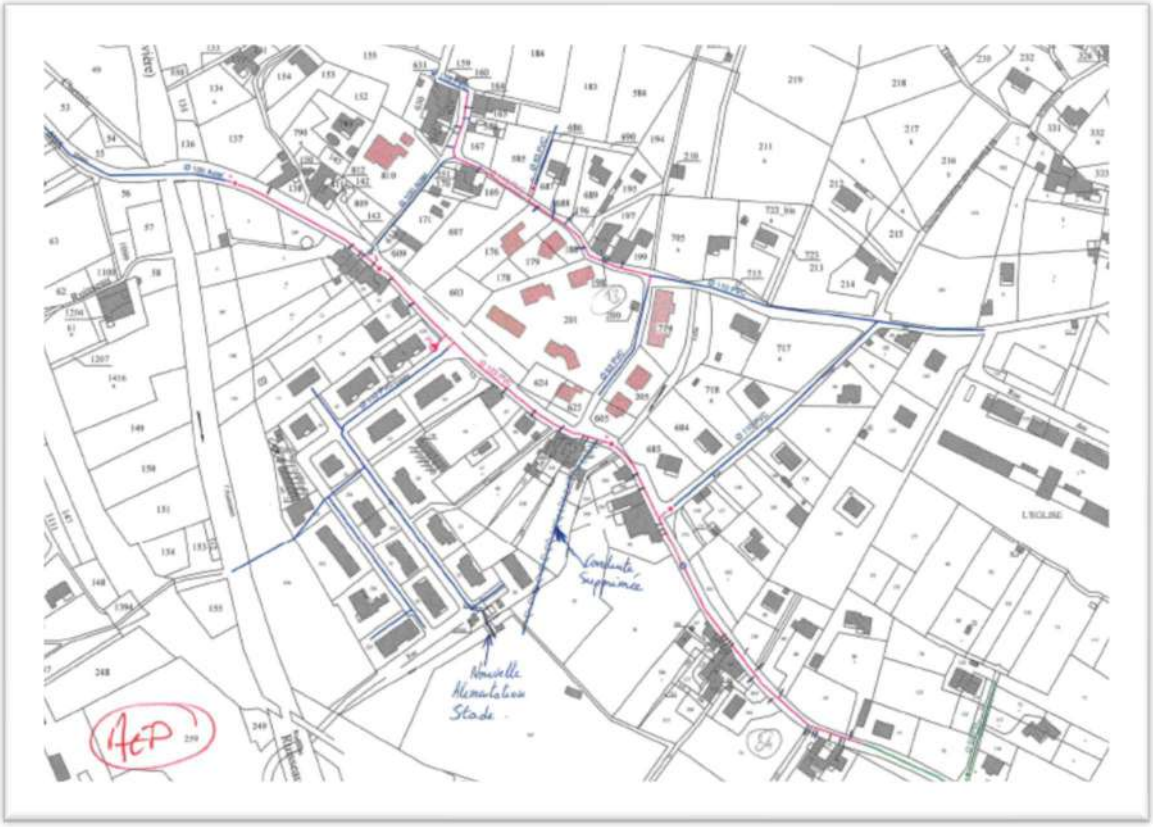

Schéma du réseau d'eau potable

Les travaux d'assainissement visent à séparer les réseaux d'eaux pluviales des eaux usées.

La création d'un réseau d'eaux pluviales permettra de détourner ces eaux de la station d'épuration. Ces quartiers sont équipés d'un réseau inadapté voire vétuste. Ils sont situés sur la RD 59 principalement.

Des réseaux d'eau potable seront rénovés sur la RD 59, la route du Petit Paris ainsi qu'à la montée de la Croix de Champgrand.

Les compteurs seront changés et placés en bordure de propriété afin de faciliter les relevés, sans aucune charge financière aux propriétaires impactés par ces modifications.

Les travaux débuteront fin juin et seront réalisés en plusieurs tranches pour se terminer en fin d'année.

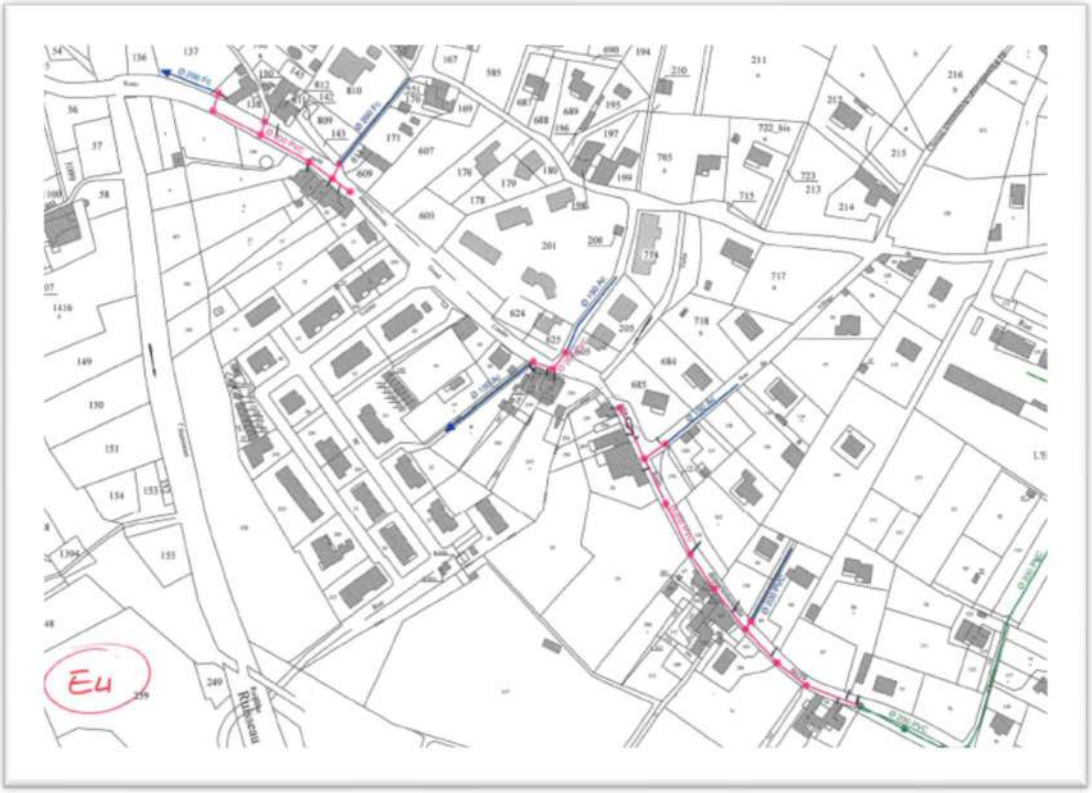

Schéma du réseau d'eaux usées

****

FORMATION SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Dans le cadre des formations organisées par le CNFPT du Gard (Centre National de la Fonction Publique Territoriale), Jocelyn, Julien et Romain ont suivi la formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST).
Une personne formée sauveteur secouriste du travail (SST) est capable :
- de porter secours à ses collègues ou tout autre personne.
- de signaler les risques auxquels ils sont exposés.
L'intérêt de la pratique des gestes de secours dépasse largement le cadre du travail, il s'agit aussi d'enjeux de santé publique.
Des gestes qui peuvent sauver des vies tant dans le milieu professionnel que dans la vie privée.

À SAINT FLORENT !

Chasse aux œufs de Pâques à l'école primaire

Vendredi 19 avril dans l'après-midi, les élèves de CE1-CE2-CM1-CM2 ont participé à une course d'orientation dans le centre du village sous forme de chasse aux œufs, organisée par les enseignants.

4 zones de recherches avaient été définies entre l'école, l'église, la place de la mairie, et le tennis.

6 équipes, 4 de CE1-CE2 et 2 de CM1-CM2, ont dû résoudre diverses énigmes de calcul, de géométrie, de mots croisés, et d'alphabet inversé, afin de trouver le secteur où ils devaient se rendre pour trouver l'indice suivant. Des chocolats ont été partagés au moment du goûter.

MERCREDI 8 MAI

Mercredi 8 mai, à 10h30, une trentaine de personnes, malgré la pluie, se sont retrouvées devant le monument aux morts pour célébrer le 74e anniversaire du 8 mai 1945, en présence du Maire Jean-Pierre BEAUCLAIR, des membres du Conseil Municipal et des anciens combattants.

Jean-Marc ALQUÉZAR a lu le message de l'UFAC et le Maire a procédé à la lecture des discours officiels, avant de déposer la gerbe et de faire observer une minute de silence.

La Marseillaise a été jouée par notre fidèle Harmonie des Mineurs Du Martinet.

Pour clôturer cette cérémonie, l'assistance était invitée à partager le verre de l'amitié dans la salle de la mairie.

MADAME LA DÉPUTÉE EN VISITE À LA CARACOLE ET AU MUSÉE DES MINEURS :

Lors de l'Édition Nationale de Ferme en Ferme, la députée Annie CHAPELIER est venue à la ferme LA CARACOLE.

Lucile, la propriétaire des lieux, a dirigé la visite en montrant les différentes étapes de production d'escargots jusqu'au laboratoire de préparation des bocaux.

La Députée, a été enchantée de cette visite et a apprécié l'accueil qui lui a été réservé.
Par la suite, Annie CHAPELIER, accompagnée du premier magistrat de la commune Jean-Pierre BEAUCLAIR et du premier adjoint Denis KUCHARCZAK, a visité le Musée De La Mémoire des Mineurs. Des explications et des commentaires ont été donnés par le Président. Et c'est avec des mots chaleureux que Madame La Députée a félicité Paul ROUVÉRAND et son équipe pour la réalisation de ce musée dans la vallée de l'Auzonnet.
« Vous faites un travail de bénévole formidable, malgré la désillusion du vol que vous avez subi, vous n'avez pas baissé les bras, vous êtes repartis à la recherche du matériel minier, un travail de fourmi, vous laissez aux générations futures un patrimoine riche du passé ».
Voilà des paroles qui ont encouragé le Président et son Vice-Président Louis ROBERT qui font tout pour transmettre un patrimoine aux générations suivantes.

COMITÉ DES FÊTES

SALON DU BIEN-ÊTRE LES 18 ET 19 MAI

Cette première édition du Salon du Bien-Être a tenu ses promesses et même au-delà de nos espérances.

Aujourd'hui, prendre soin de sa santé, garder une bonne forme physique, se préoccuper de son corps et de son esprit deviennent des priorités pour la plupart d'entre nous.
850 visiteurs ainsi qu'une trentaine d'exposants ont répondu présents.

Ces deux belles journées sont le résultat de l'implication de tous, professionnels, public, et des membres de notre association. Cette symbiose a permis de créer une belle ambiance, un bien-être, en y apportant la sérénité et l'harmonie nécessaires.

Merci à tous les participants et merci encore à Lucie DALLE-PALLE, Miss ALÈS 2019 présente ce samedi 18 mai. Nous vous donnons rendez-vous les 16 et 17 mai 2020 pour la deuxième édition !

La Présidente Marie-Lise TELL

EXERCICES INCENDIE

Afin d'entraîner les jeunes recrues, des sapeurs-pompiers hommes et femmes ont organisé des exercices de mises en situations à Saint Florent, le mardi 21 mai au quartier de la Cantonnade suivi des 22 et 23 mai aux cités de l'Aubradou dans un immeuble.

Des exercices exécutés avec beaucoup de maîtrise. Excellent et rassurant !

LA FÊTE DES VOISINS

QUARTIER DES COMBES

Tables et chaises ont été fournies par la mairie à la demande des habitants du quartier des Combes afin de pouvoir se réunir pour la première fois. Moment de convivialité, de bonne humeur et d'échange pour faire connaissance avec ses voisins en développant la solidarité. L'occasion de faire goûter une spécialité que l'on affectionne, un petit plat que l'on réussit bien ! Nul besoin de prouesses gastronomiques ! L'essentiel étant de privilégier la convivialité.

LA MÉMOIRE DES MINEURS

L'association La Mémoire Des Mineurs a organisé un après-midi de projection de leurs trois nouveaux films sur la mine « Un pays qui meurt et un pays qu'on tue » de Jean Paul AUBERT sur la démolition du carreau des mines de Saint Florent avec des personnages, hélas aujourd'hui disparus qui ont su raconter le déclin de la vallée de l'Auzonnet alors prospère il y a un demi-siècle en arrière. Cette époque comptait beaucoup de commerces. Il y avait 21 cafés, un hôtel, et même un marché important deux fois par mois. Des personnages comme Victorin DUGUET, Président de charbonnage de France de l'époque et natif du

Martinet, André PINÈDE, délégué syndical CFDT, Hubert SPEL, cafetier de l'hôtel de commerce et pour finir Jean TRIAL aujourd'hui tous disparus, ont à leur tour évoqué le déclin dans leur village. Ensuite le film de Rémy JOUVERT sur le dynamitage des puits et des structures minières du bassin des Cévennes a laissé beaucoup de souvenirs tristes au public. Pour terminer quelques chansons nostalgiques écrites par Louis ARNAL et chantées par Raymonde LAMBOUROUX.
Le Maire Jean-Pierre BEAUCLAIR m'a félicité et remercié avec le Vice-Président Louis ROBERT et notre équipe pour le travail que nous avons fait afin de laisser une trace de ce passé minier qu'on ne peut oublier. Il nous a encouragés de poursuivre notre action en appuyant sur le fait que la mairie serait toujours à nos côtés pour nous aider. Le mot de la fin a été pour moi, Paul ROUVÉRAND qui ai remercié le public venu aussi nombreux (120 personnes), le Maire et ses adjoints, Rémy JOUVERT qui répond toujours présent à la cause des Mineurs et qui, sans lui, les projections de films ne pourraient avoir lieu.

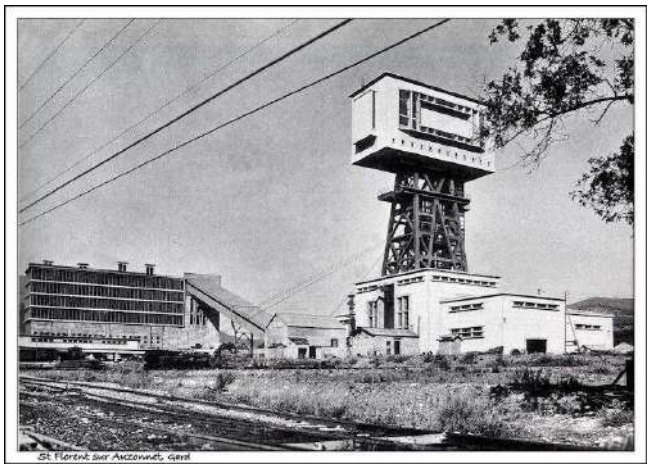

Nous avons terminé cette journée en chantonnant avec le public et Jean-Marc ALQUÉZAR « les Corons » de Pierre BACHELET, chanson que je considère comme l'hymne emblématique des Mineurs.
Le verre de l'amitié a été servi, moment fort en émotions, où les discussions sur le passé minier furent nombreuses.

Le Président
Paul ROUVÉRAND

FÊTES DES ÉCOLES

Le samedi 15 juin, les enseignants et les élèves ont invité les Saint Florentins à participer à la fête des écoles à la salle Jean Macé.

Grands-parents, parents et amis ont répondu présents !

Un spectacle de grande qualité nous a été présenté :

- Les petits de la maternelle : « LE JARDIN MAGIQUE »

  Musique de Hugues LE BARS.

- Grande section et CP : danse sur une musique de YANN TIERSEN AMELIE POULAIN.
- La classe CE1/CE2 a dansé sur GHOSTBUSTERS.
- CM1/CM2 ont dansé sur la musique de DESPACITO de LUIS FONSI.
- Le final par l'ensemble des classes : la chanson des chauves-souris de THOMAS FERSEN.

11 enfants ont reçu de la part de la municipalité cette année une calculatrice spéciale collège pour les récompenser de leur passage en 6ème.

La soirée s'est terminée avec un repas organisé par La Société Du Sou et une animation musicale.

OPÉRATION NETTOYAGE PRINTEMPS

Le samedi 22 juin 2019 au matin, environ 30 personnes se sont réunies afin d'accomplir un acte citoyen pour préserver notre village, et, à plus long terme, notre planète.

Divisés en 2 groupes, ils sont intervenus dans différents quartiers équipés de chasubles, de gants, de sacs poubelles et de bouteilles d'eau pour se rafraîchir.

Une équipe s'est rendue au quartier Les Fontanilles, La route des Brousses, Chemin Laurent, la descente de l'Aubradou et une partie la RD59.

Une autre est allée au chemin de la Dugasse, aux Peyrouses, au chemin des Terres et au Gabourdès.

Pour finir, tout le monde s'est retrouvé vers le stade pour arriver jusqu'à la mairie en passant par la montée du Petit Paris, le tennis et la poste avec comme récompense un bon rafraîchissement qui a été apprécié de tous !

Cette matinée nous a permis de collecter environ 600 litres de déchets divers : bouteilles, canettes, plastiques, papiers souillés, paquets de cigarettes, mégots, verres cassés.

UN RENDEZ- VOUS EST DONNÉ À L'AUTOMNE

POUR RENOUVELER CETTE OPÉRATION !

****

RÉUNION OLD

Le Préfet a donné l'ordre aux Maires des Communes désignées pour cette année 2019, de mettre en application les Obligations Légales de Débroussaillement.

Cette mesure ordonnée par le Préfet a été mise en place en 2018 avec des communes volontaires dont Saint Jean De Valériscle. Chaque année une vingtaine de communes sont tirées au sort pour mettre en application les OLD. Cette année SAINT FLORENT SUR AUZONNET a été désigné par le Préfet au même titre que d'autres communes du département. Ce dernier se fait fort de faire appliquer cette réglementation à toutes les communes Du Gard.

Une réunion d'information a été organisée le jeudi 18 avril à la Salle Polyvalente par un agent de la DDTM mandaté par la Préfecture et responsable des OLD, en collaboration avec les pompiers pour informer les administrés.

Une centaine de personnes étaient présentes. Les propriétaires ont été informés de leur obligation d'intervention pour mettre leurs biens en sécurité, afin d'éviter l'extension des feux en période de sécheresse.

Le débroussaillement sauvegarde la forêt et permet de limiter la propagation des feux en protégeant les biens et les personnes. Le débroussaillement protège également les combattants du feu en leur permettant un passage et une meilleure efficacité pour l'intervention. En cas de non-respect de ces obligations de débroussaillement, un avertissement, un arrêté de mise en demeure de réaliser les travaux, et, le cas échéant, la réalisation d'office de ces travaux aux frais du propriétaire pourra être prononcée. Il s'agit, ne l'oublions pas, en plus d'être une règlementation officielle d'un enjeu de sécurité qui pourrait engager votre responsabilité.

La mairie n'est en aucun cas responsable de cette décision concernant ces contraintes : elle a été mise en demeure par la Préfecture de faire respecter cette obligation sur son territoire. Un premier contrôle sera effectué par l'agent de la DDTM à l'automne 2019 pour voir l'avancée de l'application des OLD.

****

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Le 5 juin dernier, le Président Du Conseil Départemental Denis BOUAD a convié Le Maire Jean-Pierre BEAUCLAIR ainsi que l'Adjoint aux travaux Denis KUCHARCZAK à Nîmes pour la signature du contrat territorial concernant la mise en sécurité de l'entrée de notre village. C'est en présence des deux conseillers départementaux Jacky VALY et Cathy CHAULET qu'une subvention de deux cent mille euros a été accordée à la commune.

NUISANCES SONORES

Les beaux jours reviennent et, avec eux les travaux extérieurs tels que le jardinage, la tonte des pelouses, le débroussaillage et le bricolage.

Lorsqu'on se sert d'engins bruyants telles que perceuses, tondeuses, débroussailleuses, tronçonneuses ou autres, il convient de respecter les horaires suivants :

- Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Dimanche et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Il est important de souligner que les aboiements de chiens peuvent être une gêne importante pour le voisinage, les propriétaires sont responsables de leurs animaux et s'exposent en cas de nuisances à une amende de 450 euros. Il en va de même pour toutes nuisances sonores en dehors des heures autorisées. (Article R.1334-31).

CHIENS ERRANTS

On parle de divagation du chien pour désigner un chien errant, laissé librement en circulation sans la surveillance de son maître, ce qui reste interdit en France. Tout chien errant peut ainsi être capturé par les services de fourrière et son maître passible d'une amende de 1500 euros. Le maître d'un chien se doit en effet de connaître la loi sur la divagation du chien et la respecter.

À noter : seuls les chiens en action de chasse ou en garde de troupeaux peuvent s'éloigner de plus de 100 m de leur propriétaire sans être considérés comme en état de divagation.

VOTRE RENTRÉE 2019/2020
AVEC LA NTECC ET LA CANTINE

POUR PASSER UNE ÉTÉ EN TOUTE SÉRÉNITÉ NE RATEZ PAS LE COCHE !

PENSEZ À INSCRIRE VOS ENFANTS AU SERVICE DE TRANSPORT SCOLAIRE POUR LEUR RENTRÉE 2019/2020. VOUS POUVEZ RETIRER LES DOSSIERS EN MAIRIE OU BIEN SUR LE SITE DE LA NTECC ET CE, AVANT FIN JUILLET.

LES DOSSIERS CANTINE SONT À RETIRER EN MAIRIE UNIQUEMENT.

PLANNING DISTRIBUTION RESTOS DU CŒUR
CAMPAGNE ÉTÉ 2019

Sous les bureaux de la mairie l'après-midi de 14h à 16h

MERCREDI	3 JUILLET 2019
MERCREDI	17 JUILLET 2019
MERCREDI	31 JUILLET 2019
MERCREDI	14 AOUT 2019
MERCREDI	28 AOUT 2019
MERCREDI	11 SEPTEMBRE 2019
MERCREDI	25 SEPTEMBRE 2019
MERCREDI	9 OCTOBRE 2019
MERCREDI	23 OCTOBRE 2019

LA BIBLIOTHÈQUE SERA FERMÉE LES 31 JUILLET, 07 ET 14 AOÛT 2019. RÉOUVERTURE LE 21 AOÛT 2019.

CORRECTION DE COORDONNÉES TÉLÉPHONIQUES ERRONNÉES DANS NOTRE AGENDA 2019.

ERRATUM

- Mr MANDIC Damien (Masseur Kinésithérapeute), 5 cité de la Valette à Saint Florent ; Téléphone : 06.30.32.74.85

- Mr VIÈRE Éric Maçonnerie générale ; Téléphone : 06.27.71.39.78

- Mr QUEMMERAIS Philippe (Au phil du jardin) ; Téléphone : 06.71.71.84.86

OUVERTURE DE L'ÉPICERIE

Madame et Monsieur GOAL sont les nouveaux propriétaires de l'épicerie du village.

La tournée en fourgon est toujours assurée, vous pouvez passer commande au 06.52.71.93.71 pour être livré à domicile.

Le magasin ouvrira courant juillet.

La municipalité souhaite la bienvenue aux nouveaux commerçants et leur souhaite une bonne réussite.

MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'ALERTE TÉLÉPHONIQUE

Dans le cadre de sa compétence « Sécurité Publique et Risques majeurs », Alès Agglomération a développé et mis en place un système d'alerte à la population pour ses propres besoins et à destination de ses communes membres. Avec l'harmonisation de cette compétence cet outil va pouvoir être déployé dans notre commune. Il s'agit d'informer chaque habitant volontaire d'une alerte (inondation, coupure d'eau, neige…).
Pour réaliser le fichier d'appels, il convient de recueillir des données personnelles : identité, téléphone, adresse et quartier. La collecte des renseignements est faite par la mairie (à l'aide du coupon-réponse ci-dessous) qui centralisera les réponses.
Le déclenchement d'un message d'alerte sera décidé par le maire ou un adjoint. La diffusion du message pour les téléphones portables se fera par SMS et pour les numéros fixes il s'agira d'un message vocal préenregistré.
Le prestataire aura reçu des listes de contacts téléphoniques, composée des numéros des citoyens de la commune qui auront volontairement donné leur accord. Les identités, adresses et quartiers d'habitation ne seront pas communiqués au prestataire (anonymisation).
La mairie établira, à partir des quartiers d'habitation, des listes spécifiques de numéros d'appel permettant de cibler l'envoi des messages selon l'alerte à diffuser et les quartiers concernés.
Chaque volontaire pourra à tout moment par simple demande en mairie être retiré des listes, ou modifier son numéro de téléphone, son adresse en cas de déménagement, afin de permettre la tenue à jour des listes d'appel.

COUPON D'INSCRIPTION LISTE D'ALERTE TÉLÉPHONIQUE

(À compléter et rapporter en mairie)

Je, soussigné (nom, prénom) .....
Adresse.....
Quartier.....
Contact téléphonique privilégié (portable ou fixe, un seul) .....
Après avoir pris connaissance des informations sur les conditions de mise en œuvre, demande à être inscrit sur le registre permettant la mise en place d'un système d'appel téléphonique automatique en cas d'alerte communale.
Date et signature

AGENDA ET PROJETS

Spectacle organisé par l'ACAC.

5 jeunes musiciens professionnels qui se sont tous rencontrés au sein du Département Jazz du Conservatoire de Montpellier, vous donnent rendez-vous mardi 9 juillet à 21 heures dans les jardins du presbytère pour un concert de musiques jazz, soul et africaines.

Contact 04 66 25 76 10
06 10 40 73 83

La Présidente
Annie PAULETTO

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le forum des associations aura lieu
le samedi 14 septembre 2019 de 10h à 19h
à la salle Louis Aragon.

****

FÊTE NATIONALE À ST FLORENT/AUZONNET

LE 13 JUILLET 2019

PLACE DE LA MAIRIE

9H CONCOURS DE PÊCHE POUR LES ENFANTS
PONT DES PEYROUSES ORGANISÉ PAR
LA GAULE DE L'AUZONNET

18 HEURES ANIMATION AVEC PATSO GUINGUETTE
(ACCORDÉON)
20 HEURES REPAS CITOYEN GRATUIT DESTINÉ
UNIQUEMENT AUX HABITANTS DE LA COMMUNE.
(Places limitées à 180 personnes)

STRUCTURES GONFLABLES GRATUITES POUR LES ENFANTS

22 HEURES ANIMATION D.J. AVEC « LES COLLÈGUES »
23H FEUX D'ARTIFICES

BULLETIN D'INSCRIPTION

À rapporter au secrétariat de la Mairie au plus tard le 5 juillet 2019.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Nombre d'adultes : .....

Nombre d'enfants : .....

Joindre justificatif de domicile (quittance loyer ou EDF) et photocopie du livret de famille

ACTIONS ÉCOCITOYENNES

Verre consigné : (pensez à prendre 1€ qui vous sera rendu au retour du verre)
Assiette et serviette fournies, pensez à apporter vos fourchette, cuillère et couteau.

QUELQUES NOMS DE LIEUX DE SAINT FLORENT :

- Le Cros :

En Occitan : Cròs = creux, fosse, trou, cavité et même ravin.
Nom très fréquent comme hameau ou lieu-dit dans tout le Midi, surtout le Massif Central. Cros est bien connu comme nom de famille. À l'origine on prononce bien le « s » final, mais on entend souvent à tort, CRÔ !

- La Cadenède :

Endroit où pousse le cade = genévrier oxycèdre, celui qui a 2 raies blanches sur ses aiguilles. Synonyme Cadenet, Cadière et même Cadenas (avec de nombreux cades).
En Lozère, les formes nord-occitanes Chadenet, Chadenède peuvent venir de chade, genévrier commun. Cade, Cadière, Chadenède peuvent être des noms de famille.

- Valat de la Fondel Toupi :

Nom ayant bien gardé sa forme occitane. Nous avons déjà vu Valat et Font.
Toupi (en francés pot) évoque un trou dans la source ou la fontaine. On trouve aussi souvent ola = marmite (voir le français marmite de géant) dans les rivières et aussi peirò = chaudron.

Pierre MAZODIER

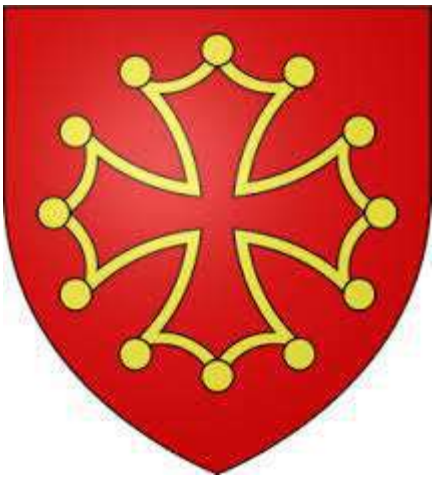

TRIBUNE S
libre s

Des listes minoritaires

NÉANT

Le VivrEnsemble

NÉANT

Solidaire et citoyenne de gauche

ÉTAT CIVIL

Nous regrettons les décès de :

Serafim VIDINHA, 22 Avril 2019
Claude LACOSTE, 27 Avril 2019
Claude DEMANGE, 5 Mai 2019
Givette DURAND, 17 Mai 2019

Naissances : Bienvenue à :

Giovanni MARTINOT, 14 Février 2019
Candice ARNOLD, 22 Mai 2019

Mairie

1 place Roger Salengro
30960 St Florent sur Auzonnet
04.66.25.61.72
saintflorent@wanadoo.fr
Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi
9h-12h et 13h30-16h30

Panneau lumineux en ligne :
saintflorentsurauzonnet.infos-municipales.fr

Ramassages

à votre service

Mercredi 3 juillet	Encombrants
Mercredi 7 août	Encombrants
Mercredi 4 septembre	Ferrailles
Mercredi 2 octobre	Encombrants
Mercredi 6 novembre	Encombrants
Mercredi 4 décembre	Ferrailles

Prochaine parution prévue fin septembre. Associations, annonceurs faites-nous parvenir informations et photos avant le 5 septembre impérativement, à christelle.pascal30960@gmail.com

Nom	Téléphone
Communauté d'Agglomération	04.66.76.89.00
École Antoine St Exupéry	04.66.25.30.71
Collège Déparcieux	04.66.24.91.16
La poste	04.66.25.61.90
Centre Médical de santé	04.66.25.61.82
Infirmière	04.66.25.61.62
Infirmière FAURE Marion	06.74.48.73.22
Infirmier MIVIÈRE Julien	06.87.57.58.94
Dentiste	04.66.25.73.06
Pharmacie BUZER	04.66.25.64.65
Kinésithérapeute	06.30.32.74.85
Maison de la parentalité	04.66.25.00.24
Micro crèche	09.84.32.57.89
La Malle aux fringues	04.66.25.68.88

Directeur publication
Jean-Pierre BEAUCLAIR

Directeur de rédaction
Christelle PASCAL

Comité de rédaction
Christelle PASCAL
Jean-Marc ALQUÉZAR
Jean-Pierre BEAUCLAIR

Conception maquette : Christelle PASCAL